

## COMMUNE DE STEENWERCK

### ECOLE LE TILLEUL

#### Fonctionnement & Tarifs des Services Périscolaires

**du 2 septembre au 31 décembre 2021**

**Les tarifs n'ont pas été augmentés. Ils sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et seront maintenus jusqu'au 31 décembre 2021.**

#### CANTINE

##### **Tarif unique : 3,70 € le repas**

Le service de restauration se déroule à la Maison du Temps Libre, à côté de l'école primaire.

**Les repas doivent être commandés ou décommandés exclusivement à la mairie au plus tard la veille avant 11h** (pour le lundi, prévenir le vendredi précédent avant 11h).

☞ tout repas commandé et non dédit la veille avant 11h **est dû** par la famille

☞ tout repas non commandé **ne peut être fourni**

**Un bulletin d'inscription est à compléter obligatoirement avec le dossier famille.**

**Pause méridienne** : les élèves sont pris en charge de 12h00 à 13h20.

En maternelle, après le repas (vers 13h00), soit les enfants vont à la sieste, soit ils participent à un atelier.

En élémentaire, les enfants sont en temps libre avant et après le repas dans la cour ou à la Maison du Temps Libre.

#### ETUDE

Après une interruption de plusieurs mois, l'étude a pu reprendre en septembre 2020. En effet, suite à une demande importante des parents, il a été décidé de réouvrir ce service périscolaire à la rentrée. Le constat est que les inscriptions sont nombreuses et la fréquentation suffisamment régulière pour garantir le maintien de ce service jusqu'à la prochaine rentrée scolaire.

**Un bulletin d'inscription est à compléter obligatoirement avec le dossier famille.**

**Tarifs à l'heure en fonction du Quotient Familial (QF) des familles**, toutes caisses d'allocations familiales confondues.

	QF de 0 à 700	QF de 701 à 1000	QF de 1001 à plus
<b>1 heure</b>	<b>1,40 €</b>	<b>1,70 €</b>	<b>1,90 €</b>

L'étude s'adresse aux enfants scolarisés à l'école élémentaire. Elle est assurée par les enseignants dans les locaux scolaires les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 17h30.

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (Garderie)

### Tarifs à la demi-heure en fonction du Quotient Familial (QF) des familles

CAF du Nord	QF de 0 à 369	QF de 370 à 499	QF de 500 à 700
½ heure	<b>0,12 €</b>	<b>0,22 €</b>	<b>0,30 €</b>
	QF de 0 à 700 (autres CAF)	QF de 701 à 1000	QF de 1001 à plus
½ heure	<b>0,60 €</b>	<b>0,75 €</b>	<b>0,85 €</b>

☞ Toute ½ heure commencée est due (y compris pour les enfants provenant de l'étude).

**Pénalités de retard le soir : 2,00 €** le premier quart d'heure et **3,00 €** le deuxième quart d'heure

L'accueil périscolaire se déroule dans les locaux de l'école primaire du Tilleul :

- le matin de 7h20 à 8h50 (heure de prise en charge des élèves par l'école).
- le soir (sauf le mercredi) de 16h30 à 18h00 pour les élèves de l'école maternelle et de 17h30 à 18h00 pour les élèves en provenance de l'étude.

Aucun enfant ne peut quitter l'accueil périscolaire seul. Les enfants seront repris par les parents ou par les personnes dûment désignées par eux (cf dossier d'inscription).

A l'issue de l'accueil périscolaire du soir, **en cas de retard**, les parents doivent prévenir l'école primaire du Tilleul au 03.28.49.92.29.

Les goûters sont fournis par la famille.

## TRAJETS

Tous les trajets entre l'école maternelle et l'école primaire du Tilleul sont assurés par le personnel communal affecté aux écoles.

Toutes les mesures de sécurité réglementaires sont appliquées lors de ces différents trajets.

☞ **Pour une question de responsabilité, aucun enfant ne peut être repris lors des trajets.**

## FACTURATION

La facturation des différents services périscolaires est établie à la fin de chaque mois sur la base du nombre de repas dus et des états de présence à l'étude et à la garderie.

Les factures sont transmises aux familles par courrier ou par Internet (cf dossier famille).

Afin d'éviter tout rappel, il est demandé de bien vouloir respecter la date limite de paiement indiquée sur les factures.

En cas de non-paiement dans les délais impartis, un titre de recettes du Trésor Public sera émis à l'encontre des familles.

## CONTACT

Mairie de STEENWERCK

Tél 03.28.49.94.78

Fax 03.28.40.46.17

Mail [contact@steenwerck.fr](mailto:contact@steenwerck.fr)

Retrouvez toutes les informations sur [www.steenwerck.fr](http://www.steenwerck.fr)